



Communiqué de presse

Cannabis NB publie les résultats financiers du premier trimestre

1er août 2019

FREDERICTON (N.-B.) – Cannabis NB publie aujourd’hui les résultats financiers pour le premier trimestre allant du 1^{er} avril au 30 juin 2019. Les ventes totales de cannabis légal à usage récréatif pour le trimestre se sont élevées à 9,1 millions de dollars.

Les principales tendances caractérisant les résultats de ce trimestre étaient les suivantes :

- Recettes liées aux ventes en ligne ont représenté 2.2 % des ventes pour le trimestre à hauteur de 0,2 million de dollars
- Recettes liées aux ventes en magasin ont représenté 97.8 % des ventes pour le trimestre à hauteur de 8,9 millions de dollars
- Les ventes de fleurs séchées ont représenté 85 % des ventes pour le trimestre à hauteur de 7,8 millions de dollars.
- Les ventes d’extraits ont représenté 11 % des ventes pour le trimestre à hauteur de 1,0 million de dollars.
- Les ventes de graines ont représenté 0,2 % des ventes pour le trimestre à hauteur de 0,02 million de dollars.
- Les ventes d’accessoires ont représenté 3,8 % des ventes pour le trimestre à hauteur de 0,3 million de dollars.

Cannabis NB a également publié les dépenses associées au conseil d’administration et au président et chef de la direction pour le premier trimestre. Elles sont disponibles [en ligne](#).

À propos de Cannabis NB

Cannabis NB, seul détaillant légal de cannabis à usage récréatif dans la province du Nouveau-Brunswick, est une filiale d’ANBL qui gère les ventes au détail de cannabis pour le compte de la Société de gestion du cannabis. Notre modèle de vente au détail met principalement l’accent sur la protection des jeunes, la réduction du marché illicite, l’éducation du public et la sécurité. Vingt magasins répartis dans 15 collectivités offrent une vaste gamme de produits et proposent une expérience de vente au détail individuelle et guidée. Cannabis NB publie ses résultats selon un cycle de détail qui correspond généralement à un exercice de 52 semaines. Notre exercice financier et les rapports financiers connexes couvriront 53 semaines une fois toutes les 5 ou 6 années.

Personne-ressource pour les médias : Marie-Andrée Bolduc, Communications, Cannabis NB, marie-andree.bolduc@cannabis-nb.com.